



réseau aldea

Rencontre-débat :

« **Les Agendas 21 locaux : entre innovation et incantation** »

**Agendas 21 locaux**

→ **le 24 février,**

**Maison des Sciences de l'Economie /  
19h – 21h**

○ **Avec :**

- **Magali VERGNET-COVO**, directrice de cabinet de l'adjoint au maire de Paris en charge de la propreté et du traitement de déchets, ancienne conseillère à l'environnement du président du Conseil Régional d'Île-de-France, elle a coordonné l'ouvrage *La boîte à outils de la ville durable*
  - **Thierry Le PESANT**, économiste, consultant senior (Planète Publique), ancien chargé d'études au CIRED, il a travaillé sur l'élaboration et l'évaluation de plusieurs Agendas 2
  - **Marie HUOT**, chargée de mission Agenda 21 à la mairie de Vernouillet, Ile de France
  - **Antoine GOXE**, Doctorant en science politique (Lille 2), il réalise une thèse sur l'institutionnalisation du développement durable en France. Il est aussi chargé de mission territoires et développement durable au CERDD
- **Discutant : Jacques DEGERMANN**, consultant indépendant

○ **Annonce :**

Ces dernières années, nombre de collectivités territoriales de toutes tailles et de tous bords se sont engagées dans **des démarches de développement durable labellisées « Agendas 21 »**. Elles sont plus de 400 aujourd'hui à disposer d'un tel titre, obtenu auprès du MEDDM, sur la base d'un cadre de référence constituée de 5 finalités et de 5 éléments de démarche. En examinant les facteurs qui ont permis aux Agendas 21 de s'imposer comme un instrument « durable » dans le répertoire d'action des collectivités, le débat s'articulera plus particulièrement autour de trois questions-clés :

- **Premier axe de débat, celui du risque de standardisation des Agendas 21.** Ces outils apportent généralement des réponses locales à des enjeux globaux, qui transcendent les logiques d'échelle. Le risque est alors grand d'appliquer partout les mêmes recettes à des problématiques que l'on considèrerait comme universelles, quels que soient les espaces considérés. Assiste-t-on à une certaine uniformisation des stratégies d'intervention sur les territoires et, ce faisant, à une forme de banalisation du local dans le cadre des Agendas 21 ? Comment explicitent-ils les dimensions conflictuelles du développement durable afin de poser les conditions de leur négociation, voire de leur dépassement (sur la densité, l'agriculture, la solidarité, etc.) ?
- **Deuxième axe de débat, celui de l'appropriation des orientations des Agendas 21.** Ces nouveaux outils ont-ils une prise sur les comportements locaux, les modes de vie quotidiens, qui font et défont les territoires ? Permettent-ils réellement, au-delà des effets de communication, de convaincre les habitants, les usagers, les entreprises d'un territoire qu'il est nécessaire de changer ? Les Agendas 21 sont-ils l'occasion d'explorer de nouvelles pistes de « **démocratie consultative** » au sens où ces démarches ne resteraient pas captives des circonscriptions électorales héritées et parviendraient à intégrer d'autres usages du territoire (ceux du travail, des loisirs, des transports, etc.) ?
- **Troisième et dernier axe de débat, celui du portage des Agendas 21.** Comment est géré l'impératif de transversalité avancé dans les Agendas 21 par des administrations aux compétences cloisonnées ? Est-ce que cela implique de nouveaux **profils de porteurs de projets** ? Quelle est la sociologie des « professionnels du développement durable » dans les territoires ?

○ **Informations pratiques :**

**Mardi 24 février, 19h-21h, Maison des Sciences de l'Economie** (salle du 6<sup>ème</sup> étage), 106 boulevard de l'Hôpital, Paris (**ligne 5, station Campo Formio**).

**Entrée libre et gratuite – Un pot convivial clôturera la Rencontre**  
Merci de confirmer votre présence à : [contact@reseau-aldea.com](mailto:contact@reseau-aldea.com)

Tout savoir sur l'association :  
[www.reseau-aldea.com](http://www.reseau-aldea.com)  
ou nous écrire à :  
[contact@reseau-aldea.com](mailto:contact@reseau-aldea.com)